

Note : Les appellations employées dans ce document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du CAR/ASP et du PNUE aucune prise de position quant au statut juridique des Etat, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

© 2013 Programme des Nations Unies pour l'Environnement
Plan d'Action pour la Méditerranéen (PNUE/PAM)
Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP)
Boulevard du Leader Yasser Arafat
B.P. 337 - 1080 Tunis Cedex - Tunisie
E-mail: car-asp@rac-spa.org

La version originale (en anglais) de ce document a été préparé pour le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP).

Ordre du jour Provisoire Annoté

Introduction

Lors de leur Dix-septième Réunion ordinaire (Paris (France), 8-10 février 2012), les Parties Contractantes à la Convention de Barcelone pour la Protection de l'environnement marin et côtier en région méditerranéenne et ses Protocoles, ont invité le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP) pour la mise à jour du Plan d'Action Stratégique pour la Conservation de la Diversité Biologique dans la Région Méditerranéenne (SAP BIO).

Après avoir organisé la troisième réunion du National des Correspondants Nationaux du Programme d'Action Stratégique pour la Conservation de la Diversité Biologique dans la Région Méditerranéenne (PAS BIO) / du Projet MedMPAnet, atelier à moyen terme à Malaga, Espagne (4-6 juillet 2012), le CAR/ASP est actuellement convoqué la 4ème réunion des Correspondants Nationaux du Programme d'Action Stratégique pour la Conservation de la Diversité Biologique dans la Région Méditerranéenne (PAS BIO). La réunion sera organisée le 1er juillet 2013, à Rabat (Maroc), à l'hôtel Golden Tulip Farah Rabat (Place Sidi Makhlof, 10000 Rabat), avec l'appui des autorités marocaines.

Les annotations ci-après à l'ordre du jour provisoire ont été présentées dans le document de référence PNUJ(DEPI)/MED WG.381/1) et a été préparé par le Secrétariat pour assister la réunion avec ses délibérations.

Point 1 de l'ordre du jour - Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte le lundi 1er juillet 2013 à 9h00, par les représentants du pays hôte, de l'Unité de Coordination du Plan d'Action pour la Méditerranée (PNUJ/PAM) et du CAR/ASP. Tous les Correspondants Nationaux du PAS BIO des Parties contractantes à la Convention de Barcelone pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée ont été invités à assister ou à désigner leur(s) représentant(s) .

Par ailleurs, les membres du Comité consultatif du PAS BIO seront également présents à la réunion. Les organisations intergouvernementales et non gouvernementales concernées ont également été invités à désigner leurs représentants à la réunion en tant qu'observateurs.

Point 2 de l'ordre du jour - Règlement intérieur

Le Règlement intérieur adopté pour les réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention sur la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et aux protocoles y relatif (UNEP/IG.43/6, Appendix XI) s'appliquera *mutatis mutandis* à la présente réunion.

Point 3 de l'ordre du jour – Election du bureau

La réunion élira, parmi les représentants des Parties contractantes, un président, deux vice-présidents et un rapporteur.

Point 3 de l'ordre du jour - Adoption de l'ordre du jour et organisation des Travaux

L'ordre du jour provisoire proposé par le Secrétariat, distribué sous la cote UNEP(DEPI)/MED WG.381/1 et annoté dans le présent document, sera proposé pour adoption par la réunion. La réunion sera aussi invitée à examiner et adopter l'emploi du temps proposé à la fin du présent document.

Les langues de travail de la réunion seront l'anglais et le français. Une interprétation simultanée sera disponible pour toutes les sessions plénières.

Point 5 de l'ordre du jour - Evaluation de la mise en œuvre depuis 2004 du Programme d'Action Stratégique pour la Conservation de la Diversité Biologique dans la Région Méditerranéenne (PAS BIO)

Le Secrétariat présentera le document de travail UNEP(DEPI)/MED WG.381/3 Mise en œuvre du PASBIO: La première décennie et voie à suivre; et le document d'information UNEP(DEPI)/MED WG.381/Inf.3 Rapport sur l'évaluation et les orientations futures du Programme d'Action Stratégique pour la Conservation de la Diversité Biologique en Région Méditerranéenne (PAS BIO)

Le Secrétariat présentera la réunion de la méthodologie utilisée pour évaluer les activités, volumineux, complexes et diversifiés entrepris dans la région par les Parties et les organisations long de la décennie passée, ayant PAS BIO come ligne directrice stratégique pour la conservation de la biodiversité méditerranéenne. Les explications seront détaillées sur le processus complexe suivi pour évaluer les actions à travers l'analyse des centaines des rapports officiels des pays, les contributions de soutien officielles directs des pays, autour de 200 documents RAC/SPA et plus de 20 000 documents scientifiques et techniques sur la biodiversité marine méditerranéenne produit long de la période susdit.

Basé dans la documentation ci-dessus, le Secrétariat informera la réunion à propos le progrès global réalisé dans la mise en œuvre du PAS BIO au niveau régional et national, depuis son adoption en décembre 2003.

Les Correspondants Nationaux du PAS BIO ou leurs représentants présents à la réunion seront invités à commenter le processus d'évaluation et de discuter sur l'information émanée.

La réunion sera en outre invité à débattre sur la question de la mise en œuvre nationale suscitée dans le document UNEP(DEC)/MED WG.381/Inf.3 et, entre autres,

sur la possibilité limitée pour étalonner les performances de mise en œuvre au niveau national sans un indicateur préalable, adapté pour rendre chaque pays comparables à des valeurs de référence (adapté pour faire de chaque pays individuel comparable aux valeurs de référence raisonnables (toujours pour des raisons de politique nationale de mise en œuvre interne et ne pas soulever des débats sur le classement des réalisations des Parties).

Point 6 de l'ordre du jour - Discussion sur la mise à jour du PAS BIO en ligne avec le plan stratégique de la CDB pour la biodiversité 2011-2020, compte tenu de l'approche écosystémique

Le Secrétariat donnera des informations d'introduction à la réunion sur le Plan Stratégique de la CDB pour la biodiversité 2011 - 2020, et sur le processus d'approche écosystémique mis en œuvre au sein du système du PAM, en relation avec les besoins PAS BIO de mise à jour sur ces sujets.

Ensuite, la réunion sera informée par le Secrétariat sur les principales priorités envisagées pour la future mise à jour du PAS BIO et leurs liens avec la réalisation des cibles prioritaires d'Aichi du Plan Stratégique de la CDB.

Les participants devraient contribuer avec leurs expertises et expériences au niveau national et régional pour mieux identifier les besoins clés pour la conservation de la biodiversité méditerranéenne et la gestion à l'horizon 2020 et au-delà.

La réunion sera invitée à proposer en complément éventuel ou des modifications apportées au document UNEP(DEPI)/MED WG.381/3 Mise en œuvre du PASBIO: La première décennie et voie à suivre; afin de le présenter à la Onzième Réunion des Points Focaux pour les ASP (2-5 juillet 2013) comme document UNEP(DEC)/MED WG.382/5, Mise en œuvre du PASBIO: La première décennie et voie à suivre (tel que revu par les Correspondants Nationaux du PAS BIO).

Point 7 de l'ordre du jour - Autres activités

Les éventuelles autres questions relatives aux sujets de la réunion qui pourraient être soulevées par les participants ou par le Secrétariat seront examinées sous ce point de l'ordre du jour.

Point 8 de l'ordre du jour - Conclusions de la réunion

Un projet de rapport de la réunion sera soumis aux participants pour adoption.

Point 9 de l'ordre du jour - Clôture de la réunion

La clôture de la réunion est prévue pour le lundi 1 juillet 2013, à 18h00.

EMPLOI DU TEMPS PROPOSÉ

Quatrième réunion des Correspondants Nationaux du Programme d'Action Stratégique pour la Conservation de la Diversité Biologique dans la Région Méditerranéenne (PAS BIO)
lundi 1er juillet 2013
<u>Séance du matin</u> 9h00 – 13h00 Points 1, 2, 3, 4, 5 de l'ordre du jour 10h30 – 11h00 <i>Pause café</i>
13h00 – 14h30 <i>Pause déjeuner</i>
<u>Session de l'après-midi</u> 14h30 – 18h00 Points 5 (continuation), 6, 7, 8 et 9 de l'ordre du jour 16h00 – 16h30 <i>Pause café</i>